

Saint-Pourçain - Varennes → V

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE ■ Concours d'éloquence à Blaise-de-Vignerè

Le doublé pour Lætitia Auvray

Lors de la troisième édition du concours d'éloquence organisée par la cité scolaire Blaise-de-Vignerè, Lætitia Auvray a su se montrer la plus convaincante, et cela pour la deuxième année consécutive.

C'est dans une formule un peu inédite que s'est déroulée, jeudi soir dernier, la troisième édition du concours d'éloquence de la cité scolaire Blaise-de-Vignerè. Cette année, pas de théâtre, mais le gymnase de l'établissement avec un public limité aux seuls parents d'élèves participant et aux membres du jury. Pour compenser, le lycée a organisé une diffusion en direct sur Internet.

Pour ce nouvel opus, le concours a profité de la présence du ténor du barreau, l'avocat Gilles-Jean Portejoie, toujours prompt à soutenir les initiatives de l'établissement saint-pourcinois, et du procureur de Cusset, Eric Neveu, très heureux de la



SUR SCÈNE. Pour clôturer le concours d'éloquence, le ténor du barreau, Gilles-Jean Portejoie, et le procureur de Cusset, Eric Neveu, ont échangé sur leur vision de l'éloquence.

qualité des prestations des élèves qui ont osé monter sur scène. Ils ont profité de cette occasion pour évoquer toute l'importance de l'éloquence, notamment dans la justice, du côté de la défense comme de l'accusation.

Autre nouveauté, la soirée a été animée et organisée en bonne partie par une élève de terminale, Solène Calssen, elle-même

lauréate en 2020. Elle a parfaitement su conduire le déroulé de la soirée et a été congratulée à la hauteur de l'investissement personnel qu'elle a fourni.

Ils sont onze à s'être affrontés sur des thèmes tels que : « Change-t-on une équipe qui gagne ? Peut-on rire de tout ? L'élève peut-il dépasser le maître ? Tout est-il défendable ? ».

Cette année, pour la première fois, une élève d'ULIS a participé et elle a su faire preuve de beaucoup de maîtrise malgré un stress qui aurait pu la déstabiliser.

Le palmarès. Pour la seconde année consécutive, Lætitia Auvray remporte la première place, suivie par Léane Madet et Antoine Blandin, également lauréat l'an dernier. ■



LAETITIA AUVRAY